

Sophie Pignon et Éric Charvillat créent la pratique droit public-financement de Taylor Wessing

Sophie Pignon et Éric Charvillat viennent de quitter Bird & Bird pour développer la pratique droit public-financement du bureau parisien de Taylor Wessing. Ils sont accompagnés de leur équipe composée de Sophie Nicolas, counsel, Marcos Portela Barreto, Louise-Marie Nicolas et Claire Desjardins, ainsi que du professeur agrégé Stéphane Braconnier. La pratique droit public-projets de Taylor Wessing était jusqu'à présent exclusivement portée par Olivier Laffitte, jusqu'au départ de ce dernier chez FMA Avocats en novembre dernier. Les expertises de Sophie Pignon et d'Éric Charvillat sont complémentaires. « *Si Sophie Pignon est chargée de renforcer l'activité de droit public, je réponds pour ma part à une demande de Taylor Wessing France et du réseau, en mettant l'accent sur les opérations financières de droit privé, notamment le financement d'actifs et corporate, qui n'existaient pas jusqu'à présent* », explique Éric Charvillat. Ce dernier est spécialisé en droit bancaire et financier, notamment en financement de projets publics et privés, financements d'actifs, corporate et d'infrastructures, ainsi qu'en droit des sûretés. Titulaire d'un DEA de droit public de l'économie (Paris II, 1998), il a débuté sa carrière en tant que juriste chez Dexia Crédit Local (2000-2001), avant de rejoindre la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (2001-2002), Crédit Agricole Leasing-Auxilip (2002-2005), puis Société Générale en 2005. Six ans plus tard, il a intégré Latournerie Wolfrom Avocats. Nommé associé en 2014, il a ensuite rejoint Bird & Bird trois ans plus tard, après avoir rencontré Sophie Pignon sur un dossier. L'associée est, pour sa part, reconnue pour son expertise dans le domaine des contrats publics (concessions / PPP) et des problématiques touchant à la domanialité publique, ainsi qu'aux marchés publics. Elle



Sophie Pignon et Éric Charvillat

conseille des sponsors, prêteurs et collectivités publiques dans le cadre de montages contractuels complexes, essentiellement dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures, dont les transports et les télécommunications, et de l'immobilier public, aussi bien en France qu'à l'international. Titulaire d'un DEA de droit public interne (Aix-Marseille III, 1993) et d'un doctorat de droit public et communautaire (Nice Sophia Antipolis, 1998), elle a débuté chez Arthur Andersen en 1998, avant de rejoindre Paul Hastings cinq ans plus tard, puis Morgan Lewis (2006-2008). Après un passage chez Ashurst en tant que counsel (2008-2010), elle a intégré Bird & Bird en 2010 en tant qu'associée. On aura notamment remarqué Sophie Pignon et Éric Charvillat sur le refinancement et l'extension du réseau très haut débit en fibre optique « Fibre Calvados », où ils ont assisté SG CIB. Ils ont également conseillé Altitude Infrastructure THD, la Banque des Territoires et le fonds Marguerite dans le cadre du financement, de l'ordre de 300 M€, du réseau d'initiative publique de fibre optique (FTTH) de la Haute-Garonne. « *Nous avons souhaité rejoindre Taylor Wessing afin de créer une pratique diversifiée et transversale, qui ne soit pas cantonnée à certains secteurs, expliquent les associés. Outre le réseau international dont nous bénéficions, nous nous reconnaissons parfaitement dans la dimension transactionnelle vers laquelle est tournée le cabinet* ». ■

Aurélia Granel

Cette semaine

- Jeantet change de gouvernance (P. 2)
- L'AFJE fête ses 50 ans (P. 3)
- Stéphanie Fougou fait le bilan de ses mandats (P. 4)
- Sept cabinets sur la recomposition du capital de Spie batignolles (P. 5)
- Cinq cabinets sur la prise de participation d'Ardian dans Revima auprès d'Argos (P. 6)
- 2019 : une ère nouvelle pour les compliance officers en France (P. 8)



Le magazine
LJA est paru

Coup de projecteur

Jeantet change sa gouvernance

Jeantet fait évoluer sa gouvernance avec la nomination de Catherine Saint Geniest et de Karl Hepp de Sevelinges, en qualité de co-managing partners pour un mandat de trois ans au sein d'un nouveau comité exécutif. Ce dernier remplace le conseil de gérance, qui était géré par Lorraine Donnedieu de Vabres, Thierry Brun et Philippe Portier pendant plusieurs mandats successifs. Pour la première fois de son histoire, le cabinet sera dirigé par des associés issus de la croissance externe. Spécialisée en droit immobilier, la première a rejoint le cabinet français en 2013 après avoir exercé vingt-sept ans chez Orrick. Le second est issu du cabinet Gide qu'il a intégré en 2008, avant de renforcer le département M&A de Jeantet sept ans plus tard. « C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour le cabinet, dans la continuité de cinq générations d'avocats qui ont dirigé le cabinet, mais dans un esprit d'ouverture, afin d'explorer

de nouvelles voies et tirer parti de nouvelles opportunités », souligne Catherine Saint Geniest. Et Philippe Portier d'ajouter : « Je suis heureux d'avoir contribué, avec mes co-gérants, pendant 18 ans à cette tradition ; mais plus heureux encore de passer le témoin à ces nouvelles équipes, dans le cadre d'une gouvernance adaptée aux exigences contemporaines, séparant gestion du cabinet stricto sensu et orientation stratégique ». Les deux nouveaux dirigeants se fixent pour feuille de route de poursuivre la vision, maintenir et renforcer les piliers de Jeantet, à savoir l'indépendance, l'international et l'influence. Parallèlement, le cabinet vient d'élire un conseil des associés, chargé de la réflexion stratégique et des relations entre associés. Il est composé de six membres : Thierry Brun, Yvon Dréano, David Lasfargue, Philippe Matignon, Martine Samuelian et Patrick Thiebart. ■

Nominations

Stéphanie Berland vient développer la pratique IP/IT de Steering legal



Steering Legal crée un pôle IP/IT en accueillant, dans son bureau parisien, Stéphanie Berland, en qualité d'associée. Elle intervient, en conseil comme en contentieux, pour des clients français et internationaux, en droit de la propriété intellectuelle et secteurs associés (technologies et données personnelles, médias-entertainment et publicité). Diplômée d'HEC (2000) et titulaire d'un master en droit des affaires et fiscalité (Paris I, 2000), elle a rejoint Gide en 2002, avant de prendre la tête de la direction juridique de NRJ Group en 2016.

Bruno Fiacre rejoint Valther



Bruno Fiacre renforce le département corporate de Valther en tant qu'associé. Il est accompagné d'Isabelle Filosa-Cadiou et de Matthieu Labat-Laboudette, collaborateurs, ainsi que d'Armelle Bannier et Fraï Khalid, juristes. Bruno Fiacre intervient sur l'ensemble des problématiques juridiques, comptables et fiscales liées aux opérations de restructuration et de fusions-acquisitions. Titulaire du DJCE (Strasbourg, 1989), d'un diplôme d'expertise-comptable (1995) et d'une mention de spécialisation en fiscalité (1995), il a débuté sa carrière en 1990 au sein d'ACL Coopers & Lybrand, avant de rejoindre Mazars & Associés deux ans plus tard, Bureau Francis Lefebvre en 1994, puis de fonder le cabinet Fiacre La Batie Hoffman en 1995.

Création de Leno Avocats



Laura Dubois et Béatrice Fleuris créent Leno Avocats, un cabinet de niche dédié au secteur aéronautique et aérien. Situé 35 boulevard Malesherbes, dans le 8^e arrondissement de la capitale, Leno Avocats a pour ambition de répondre à tous les besoins, en droit des affaires, des acteurs des secteurs de l'aéronautique et de l'aviation, de l'assurance et des transports. **Laura Dubois** est titulaire d'un DEA de droit des

affaires et droit économique (Paris I, 1996). Elle a jusqu'à présent effectué l'intégralité de sa carrière chez LPLG Avocats en 2001. Pour sa part, **Béatrice Fleuris** est titulaire d'un DESS en droit international des affaires (Toulouse I, 1999) et d'un LLM en droit commercial (University College Dublin, 2001). Après avoir débuté chez Clyde & Co (2002-2006), elle a rejoint HMN & Partners (2006-2007), Gide (2007-2016), puis De Gaulle Fleurance & Associés en tant qu'associée.

Création de M.I.S Avocats



Cécile Béraud-Dufour et Caroline Heubès

Cécile Béraud-Dufour et Caroline Heubès créent M.I.S Avocats, cabinet dédié au droit du travail. Situé au 67 avenue Victor Hugo, dans le 16^e arrondissement de la capitale, il accompagne des groupes français et internationaux, ainsi que leurs dirigeants. M.I.S Avocats, qui signifie Make it Simple, les assiste également lors d'opérations stratégiques comme des fusions-acquisitions et des réorganisations. Titulaire d'un DEA de droit social (Paris X, 1999), **Cécile Béraud-Dufour** a démarré sa carrière chez Latham & Watkins en 2001, avant de fonder son cabinet neuf ans plus tard. De son côté, après l'obtention d'un DESS de droit sanitaire et social (Paris II, 2005), **Caroline Heubès** a exercé pendant quatre années au sein de Latham & Watkins (2007-2011) avant de rejoindre Actance en 2011.

Alban Curral intègre Carbonnier Lamaze Rasle



Alban Curral rejoint le département droit économique de Carbonnier Lamaze Rasle, en tant qu'associé. Il assiste une clientèle française et étrangère dans leurs problématiques B2B de droit de la distribution et de droit de la concurrence, ainsi que B2C régies par le droit de la consommation. Titulaire d'un DESS en droit communautaire des affaires (Lyon III, 2002) et d'un MBA en négociation de contrats (Essec, 2006), il a démarré sa carrière chez The Erb Law Firm à Philadelphie en 2004, avant de rejoindre le cabinet 28 octobre lors de son retour en France (2005), puis Fidal (2006-2009). Il a intégré Onelaw en 2009, puis 26 Quai Avocats (2014-2018) en qualité d'associé. ■

Décryptage

L'AFJE fête ses 50 ans

L'Association française des juristes d'entreprises, qui rassemble aujourd'hui plus de 4 500 adhérents, vient d'élire son nouveau président, en la personne de Marc Mossé, et célèbre sa cinquantième année d'existence. L'occasion de revenir sur les avancées obtenues pour ses membres et la profession.

50 ans d'action

L'Association française des juristes d'entreprises a été créée en 1969 par Raymond Sié, autour de trois préoccupations : définir et faire évoluer la fonction de juriste, la repositionner au sein de l'entreprise et mettre en place une formation adaptée aux besoins de l'entreprise. Quelques mois plus tard, est votée la loi de 1971 qui reconnaît pour la première fois la profession de juriste d'entreprise. Puis sous l'impulsion de ses présidents successifs, l'association prend de l'ampleur. Elle contribue par exemple, en 1992, à la création de l'ECLA, l'association européenne des juristes d'entreprise.

Plusieurs chevaux de bataille animent l'AFJE depuis plusieurs années : l'obtention du *legal privilege* – rappelons à ce propos que dès 1990, un rapport commandé par le président de la République préconisait l'obtention d'un privilège de confidentialité pour les juristes – et le rapprochement avec la profession d'avocat. On se souviendra des multiples tentatives de discussions menées notamment par Pierre Charreton entre 1993 et 1997, suivies de celles de Jean-Charles Savouré dès 2009 lors de la parution du rapport Darrois. En 2017, l'association devient un organisme de formation agréé et multiplie les événements pour instruire ses 4 500 adhérents. Aux côtés du Cercle Montesquieu, l'association organise la même année la première édition du Grenelle du droit visant à fédérer tous les professionnels du droit et à obtenir des engagements quant à la mise en œuvre de mesures favorisant l'attractivité du droit français. La deuxième édition a été marquée par la venue d'Edouard Philippe, Premier ministre. L'AFJE a plus que jamais le vent en poupe. Elle vient d'ailleurs d'ouvrir un bureau à Bruxelles. ■

Ondine Delaunay

Marc Mossé, nouveau président

Marc Mossé, qui vient de succéder à Stéphanie Fougou, a, tout au long de sa carrière été sensible à l'intérêt public. D'abord collaborateur d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation – il a été deuxième secrétaire de la Conférence des avocats aux Conseils – il a également été l'assistant parlementaire de Robert Badinter au Sénat avant de rejoindre le cabinet August Debouzy en 2000. Après cinq ans, c'est auprès du cigarettier Philip Morris qu'il devient juriste, motivé par l'enjeu d'adapter le comportement de l'entreprise aux impératifs de santé publique. C'est en 2006 qu'il entre chez Microsoft et prend la tête du département juridique, affaires publiques et *citizenship* de la firme américaine au sein de laquelle il découvre l'approche collaborative du travail et l'intégration des nouvelles technologies, ainsi que le souci de l'éthique. Ayant évolué au sein d'une entreprise pionnière de



Marc Mossé

la transformation digitale qui a considéré la direction juridique comme un contributeur à la stratégie globale de l'entreprise, il apporte cette expérience au sein de l'AFJE. Européen convaincu, et alors que l'AFJE vient d'installer un bureau secondaire à Bruxelles, il est persuadé que l'ouverture vers l'Union européenne est indispensable pour rassembler et harmoniser les professions du droit. Il milite notamment pour que les juristes français se voient conférer, à l'instar de leurs homologues d'autres pays de l'Union, le *legal privilege*. Estimant que les juristes et les avocats exercent le même métier mais ont des fonctions différentes, Marc Mossé constate l'accroissement du besoin de droit

dans nos sociétés. « *Il faut préparer le juriste de demain, qui sera producteur de sens* », considère-t-il. (Lire également notre portrait dans LJA magazine n° 57). ■

Anne Portmann

Interview

Stéphanie Fougou fait le bilan de ses mandats

Alors que Stéphanie Fougou vient de passer la main à Marc Mossé à la tête de l'association, elle a accepté de répondre aux questions de la LJA pour faire le bilan de ses mandats.

Quelles étaient vos ambitions lorsque vous avez pris la tête de l'AFJE il y a quatre ans ?

Lorsque j'ai été nommée à la présidence de l'AFJE, j'avais pour ambition que celle-ci soit reconnue comme la porte-parole du second métier du droit en France, celui de juriste d'entreprise : porte-parole auprès des institutions représentantes des autres métiers, des universités, mais aussi des instances gouvernementales. Je souhaitais aussi qu'elle soit un lieu chaleureux alliant professionnalisme et convivialité. Professionnalisme, au sens de centre de formation et de déploiement de la déontologie, et chaleureux au sens de l'accueil des juristes, lieu de rencontres et d'échanges comme elle l'a toujours été, au niveau national avec des relais forts dans chaque région. Je tenais également à ce que l'AFJE soit représentée et connue par de multiples visages, ceux du bureau, du conseil d'administration, de tous ceux qui s'engagent au quotidien, de tous âges et toutes régions.

Avez-vous atteint vos objectifs ?

L'augmentation du nombre d'adhérents et l'accroissement du volume de formations peuvent être entendus comme une réponse positive. L'AFJE est aujourd'hui l'interlocuteur incontournable en France et à l'étranger des différentes instances de représentations des métiers du droit, et du gouvernement français ; elle est le centre de formation des juristes en France, elle s'est dotée d'un comité de déontologie qui diffuse la charte de déontologie au sein des entreprises et peut être saisie pour toute interrogation et cas concrets, et elle rayonne à l'international avec plus de 25 partenariats avec des associations paires étrangères... Nous pouvons également nous féliciter d'avoir impulsé un mouvement de rapprochement entre les différents métiers du droit dans le cadre de cénacles, comme le Grenelle du droit. Ils ont permis de faire venir des personnes positives et volontaires, partageant l'idée que les différents métiers du droit avaient besoin de mieux se connaître et disposaient de plus d'éléments de convergence que de divergence. C'est par une meilleure connaissance respectueuse et une réflexion sur les enjeux communs que l'on peut rassembler cette profession et en faire une filière solide, qui saura porter un droit fort et offrir de la valeur ajoutée aux entreprises françaises.

Que reprenez-vous de vos mandats ?

Je retiendrai de mes mandats que l'AFJE est une association qui a initié des mouvements positifs et qui a su, en même temps, s'adapter et anticiper l'évolution du métier de juriste. Je retiendrai également que l'AFJE est une association qui porte un discours

unique au travers de bénévoles engagés qui aiment leur métier et en portent hauts les couleurs en France et à l'étranger. L'AFJE a su se transformer. Elle est devenue une association professionnelle très organisée. Quatre permanents et une quinzaine de directeurs juridiques, ainsi qu'un comité des jeunes fourni, sont mobilisés en permanence, pour répondre à des projets de lois, des formations et des rencontres. Nous avons également investi lourdement dans le digital. Des outils nous permettent aujourd'hui d'être beaucoup plus efficaces, rapides et gérer de manière personnalisée les adhérents. Ces derniers peuvent s'inscrire rapidement à des rencontres, payer leurs adhésions en ligne, suivre des formations à distance et se tenir informés depuis le portail, les tweets et tous les médias digitaux...



contres, payer leurs adhésions en ligne, suivre des formations à distance et se tenir informés depuis le portail, les tweets et tous les médias digitaux...

Que souhaitez-vous à votre successeur Marc Mossé ?

Je lui souhaite deux choses. Déjà, tout le bonheur que j'ai pu avoir en étant à la tête de cette association si gratifiante. Les adhérents demandent beaucoup, mais offrent beaucoup ! C'est un véritable cadeau : les membres sont très engagés et partagent le même objectif, celui d'être bénéfique à l'entreprise, de faire évoluer la fonction et de s'adapter à un métier qui change énormément et très rapidement. Dans les mondes actuels qui sont très compétitifs et très difficiles, l'AFJE est un environnement apaisant, agréable et accueillant. Ensuite, je souhaite à Marc Mossé d'obtenir pendant son mandat la promulgation d'une loi accordant la confidentialité des actes aux juristes d'entreprises. J'espère qu'il sera le président qui pourra ouvrir un nouvel avenir pour la filière du droit, unie avec des bases communes dont celle-ci, dans la défense du droit et des entreprises.

petitifs et très difficiles, l'AFJE est un environnement apaisant, agréable et accueillant. Ensuite, je souhaite à Marc Mossé d'obtenir pendant son mandat la promulgation d'une loi accordant la confidentialité des actes aux juristes d'entreprises. J'espère qu'il sera le président qui pourra ouvrir un nouvel avenir pour la filière du droit, unie avec des bases communes dont celle-ci, dans la défense du droit et des entreprises.

Continuerez-vous votre engagement associatif à travers le mouvement Tousdroitdevant ?

Le mouvement Tousdroitdevant, que nous avons lancé lors du 1^{er} Grenelle du droit, continue à croître, puisque c'est à travers lui que nous avons porté les propositions, les réflexions et les réunions qui ont permis d'organiser la deuxième édition de l'évènement. Les gens y adhèrent de manière permanente : nous avons maintenant près de 1 000 membres. C'est également au travers de Tousdroitdevant que nous porterons le livre blanc qui sera remis, même si nous avons pris un peu de retard, à la suite de Grenelle II. De mon côté, je poursuivrai mon engagement associatif de manière évidente, d'abord en tant que présidente d'honneur de l'AFJE, et puis en tant qu'initiatrice du mouvement Tousdroitdevant qui me tient à cœur ! ■

Propos recueillis par Aurélia Granel

Coup de projecteur

Sept cabinets sur la recomposition du capital de Spie batignolles

Spie batignolles, spécialiste des métiers du bâtiment, des infrastructures et des travaux publics, a procédé à la recomposition de son capital, marquée par la sortie d'Ardian (18 % du capital) et de Tikehau Capital. Un consortium d'investisseurs conduit par EMZ et Tikehau IM a par ailleurs investi au capital du groupe, aux côtés d'une grande partie de l'équipe de direction menée par le président du directoire, Jean-Charles Robin. L'opération assure donc à l'équipe de management de rester majoritaire, tout en permettant à 200 managers d'entrer au capital de la société. Ce sont désormais 360 collaborateurs de Spie batignolles qui détiennent le capital de l'entreprise. Rappelons que Tikehau était entré au capital en mai 2010 par l'intermédiaire de Salvepar, tandis qu'Ardian accompagne l'entreprise depuis 2014. Cette dernière a depuis connu une forte croissance de ses activités en France en participant notamment à plusieurs projets emblématiques comme les chantiers du Grand Paris ou la liaison ferroviaire Lyon-Turin. Le groupe a par

ailleurs mené une politique de croissance externe dynamique avec huit acquisitions en trois ans. **King & Spalding** a conseillé la société et ses principaux managers avec **Laurent Bensaïd**, associé, **Véronique Gédéon**, **Laura Vanhoutte**, **Elisabeth Laforce** et **Julien Vicariot**. **Arsene** les a assistés en fiscalité, avec **Alexandre Rocchi**, associé et **Noémie Bastien**. **Mayer Brown** a accompagné d'anciens membres de l'équipe de direction, avec **Jean-Philippe Lambert**, **Jean-François Louit**, **Caroline Lan**, associés, et **François Bossé-Chic**. **De Pardieu Brocas Maffei** a représenté EMZ, Tikehau et Idia, avec **Jean-François Pourdieu**, associé, et **Sandra Benhaim**, counsel. **Sekri Valentin Zerrouk** a épaulé Société Générale Capital Partenaires, avec **Pierre-Emmanuel Chevalier**, associé, et **Natacha Baratier**. **Latham & Watkins** a conseillé Ardian, avec **Olivier du Mottay**, associé, et **Elise Pozzobon**. Le **Cabinet Bompont** a assisté le groupe familial Clédât, principal actionnaire individuel du groupe jusqu'à cette opération, avec **Dominique Bompont** et **Louis-François Guéret**, associés. ■

Deals

Trois cabinets sur le rachat du siège social de Sanofi par Norges Bank Real Estate Management

IGIS Asset Management et GeniiKanAm, agissant pour le compte d'un consortium d'investisseurs institutionnels coréens, cèdent au fonds souverain norvégien Norges Bank Real Estate Management l'intégralité des titres de la société propriétaire du siège social de Sanofi, situé au 54/56 rue de la Boétie, dans le 8^e arrondissement de la capitale. La presse spécialisée évoque le prix de 415,5 M€. **Gide** a représenté l'acquéreur, avec **Hugues Moreau**, associé et **Sophie Gillard** sur les aspects immobiliers et transactionnels, ainsi que **Laurent Modave**, associé en fiscalité. L'étude **Wargny Katz** l'a aussi épaulé. **Archers** a conseillé les investisseurs coréens, avec **Arnaud Moutet**, associé, et **Aubry Chapuis**. **Cazals Manzo Pichot Saint Quentin** est intervenu en fiscal, avec **Romain Pichot**, **Maxence Manzo**, associés, et **Valentin Damien**. L'étude **Victoires Notaires** les a aussi épaulés.

Sept cabinets sur le financement de la concession de l'aéroport de Belgrade

Vinci Airports vient de boucler le financement de la concession pour la gestion de l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade, la modernisation de ses terminaux et pistes d'atterrissage et la reprise de l'exploitation de la concession. Au total, le projet devrait nécessiter un investissement estimé à environ 380 M€, en plus des 501 M€ de droits de concession initiaux versés au gouvernement serbe. Vinci Airports a bénéficié d'un financement d'un montant de 420 M€ sur une durée maximale de 17 ans auprès de 4 institutions financières multilatérales - IFC - International Finance Corporation (Groupe Banque mondiale), la BERD, Proparco (filiale de l'Agence Française de Développement) et DEG - et de 6 banques commerciales (UniCredit, Intesa, Erste, Société Générale, Kommalkredit et CIC). **Dentons** a conseillé Vinci Airports avec, à Paris, **Jean-Marc Allix**, associé, et **Clément Gerthoffert** en financement. Les cabinets serbes **Andric Law Office** et **Vasiljevic-Bogdanovic**

Law Office sont intervenus sur les aspects de droit local. **Orrick** a assisté la République de Serbie, notamment dans les négociations avec les prêteurs sur l'accord direct, avec **Yves Lepage**, associé, et **Foucaud Jaulin**. **Allen & Overy** a conseillé les parties financières, avec à Paris **Driss Bererhi**, **Rod Cork**, associés, et **Amine Bourabiat** en financement, **Cyril Cotterall** et **Sébastien Plamondon** sur les aspects projets, ainsi que **Clément Saudo**, counsel, en marchés de capitaux. Les prêteurs étaient également assistés par **BDK Advokati** en Serbie, ainsi que par **Graf and Pitkowicz** en Autriche.

Darrois et De Pardieu sur l'accord entre Marie Brizard Wine & Spirits et la COFEPP

Marie Brizard Wine & Spirits (MBWS) vient de conclure un accord ferme avec son actionnaire majoritaire (29,47 %) Compagnie Européenne de Prises de Participations (COFEPP), afin de lui fournir les moyens financiers nécessaires à son développement, après de lourdes pertes ces dernières années. L'accord prévoit notamment une option principale, qui permet un apport en numéraire de 45 M€ par COFEPP après exercice des BSA. Elle consiste en la souscription par COFEPP à une augmentation de capital, et en l'attribution gratuite par MBWS à l'ensemble de ses actionnaires de BSA. Dans l'hypothèse où l'augmentation de capital réservée prévue au titre de l'option principale ne serait pas réalisée, une option alternative sera mise en œuvre, permettant un apport en numéraire de 32,5 M€. **Darrois Villey Maillot Brochier** a épaulé la COFEPP, avec **Christophe Vinsonneau**, associé, **Cécile de Narp** et **Pierre Zejma** en M&A, **François Kopf**, associé, et **Mathieu Della Vittoria** en restructuring, ainsi que **Didier Théophile**, associé, **Olivier Chriqui** et **Justine Demoullins** en antitrust. **De Pardieu Brocas Maffei** a assisté Marie Brizard Wine & Spirits, avec **Cédric Chanas**, **Delphine Vidalenc**, associés, **Meriem Semrani**, **Anne Febvre**, **Jeanne Rochmann** et **Nelly Achille** en corporate et droit boursier, **Joanna Gumpelson**, associée, et **Clément Maillot-Bouvier** en restructuring, **Philippe Guibert**, associé, et **Laëticia Gavoty**, counsel, en concurrence, ainsi que **Philippe Rozec**, associé, et **Isabelle Dazuet** en social. ■

Coup de projecteur

Cinq cabinets sur la prise de participation d'Ardian dans Revima auprès d'Argos

Ardian vient d'entrer en négociations exclusives pour prendre une participation majoritaire dans Revima, auprès d'Argos Wityu. A l'occasion de cette opération, Olivier Legrand, président du groupe, réinvestira aux côtés d'Ardian, tout comme Argos Wityu. Selon la presse financière, le fonds négocierait son entrée au capital sur la base d'un multiple de valorisation de l'ordre de 10 fois l'Ebitda (estimé à 30 M€) du groupe. Son investissement s'accompagnera de la mise en place d'une unitranche, qui complètera la dette opérationnelle existante. Créée en 1952, Revima est spécialisée dans la maintenance d'équipements d'avions de transport commercial. Si elle réalise encore la totalité de son activité sur son site de Caudebec-en-Caux, en Seine-Maritime, le groupe se prépare à en inaugurer un deuxième, en Thaïlande, en 2020. Deux croissances externes sont par ailleurs en phase de

négociations, visant à renforcer ses compétences en réparation de pièces moteurs et de maintenance prédictive. **Weil, Gotshal & Manges** a conseillé Ardian, avec **David Aknin**, associé, **Guillaume Bonnard** et **Come Wirz** en corporate, **Edouard de Lamy**, associé, et **Anne Guillabert** en fiscalité, ainsi que **James Clarke**, associé, et **Aladin Zeghib** en financement. **Mayer Brown** a représenté Argos Wityu, avec **Thomas Philippe**, associé, et **Clotilde Billat** en corporate, ainsi que **Estelle Leclerc** en concurrence. **Xavier Jaspard**, du cabinet éponyme, est aussi intervenu, tout comme **Arsene**, en fiscal, avec **Brice Picard**, associé, et **Claire Kitabdjian**. **Jeausserand Audouard** a épaulé le management de Revima, avec **Alexandre Dejardin**, **Jérémie Jeausserand**, associés, **Carole Furst**, **Elodie Cavazza**, conseils, **Faustine Paoluzzo** et **Charlotte Elkoun**, sur les aspects juridiques et fiscaux. ■

Deals

Veil et Devolvé sur le lancement de France Imageries Territoires

Crédit Agricole, via IDIA Capital Investissement et Socadif Capital Investissement, a participé au lancement d'un nouveau modèle de groupe de santé spécialisé en imagerie médicale, en prenant une participation minoritaire dans la société France Imageries Territoires. Cet investissement, aux côtés de plus de 200 radiologues, permet au groupe de démarrer avec le rassemblement de trois premiers plateaux d'imageries médicales, situés à Port-Marly, à Poissy et à Vendôme. France Imageries Territoires peut ainsi mutualiser les autorisations d'imagerie lourde (scanners, IRM) et d'imagerie nucléaire. **Veil Jourde** a conseillé Idia Capital Investissement et Socadif Capital Investissement, avec **Laurent Jobert**, associé, et **Maxime Saucaz-Larame**. **Devolvé Poniatowski Suay Associés** a assisté France Imageries Territoires, avec **Charles Casal**, associé, et **Bérénice Fonlladosa**.

DLA et Gibson sur le rachat d'Allegorithmic par Adobe

Le géant américain Adobe procède au rachat du français Allegorithmic, auprès de ses fondateurs et de BNP Paribas Développement. À l'origine du logiciel Substance, une référence pour un grand nombre de développeurs de jeux vidéos, l'entreprise française est spécialisée dans la création et la retouche 3D. L'acquisition d'Allegorithmic vient étoffer les outils de la plateforme Creative Cloud d'Adobe, ce qui permettra de créer des textures et matières en 3D encore plus détaillées et réalistes. **DLA Piper** a assisté Adobe, avec **Laurence Masseran**, associée, **Marie Petot** et **Laurent Asquin** en corporate, **Bijan Eghbal**, associé, **Marie Durand-Gasselin** et **Vanessa Li** en social, ainsi que **Karine Disdier-Mikus**, **Jonathan Rofé**, associés et **Héloïse Miereanu** en IP et droit des nouvelles technologies. **Gibson Dunn** a conseillé les cédants avec, à Paris, **Judith Raoul-Bardy**, associée, **Adrien Levallois** et **Sandra Bouchouareb** en corporate, ainsi que **Jérôme Delaurière**, associé, en fiscal.

I Quatre cabinets sur la levée d'Highlife

Highlife lève 32 M€, auprès des co-leaders U.S. Venture Partners (USVP) et Andera Partners, avec le concours du fonds

Sectoral Asset Management et de Jose Calle Gordo, président de la société. Sofinnova Partners, leader sur le tour précédent de 12,3 M€ bouclé en octobre 2017, participe également à cette série B. Créée en 2010, la start-up est spécialisée dans la conception d'un système de remplacement de la valve mitrale par transcathéter, destiné aux patients souffrant d'une insuffisance. Highlife compte s'appuyer sur ce nouveau tour de table pour effectuer des essais d'homologation en Europe, nécessaire à l'obtention de son marquage CE. Elle lancera en parallèle un premier essai clinique aux États-Unis. **Orrick** a conseillé Highlife, avec **Olivier Edwards**, senior counsel, **Olivier Vuillod** et **Nour Ksibi**. **Osborne Clarke** a assisté USVP et Sectoral, avec **Catherine Olive**, associée, **Madeleine Lazaro** et **Josselin Nony-Davadie** en corporate, **Thomas Devred**, associé, sur les aspects réglementaires, **Xavier Pican**, associé, et **Gaspard Debiesse** en IP/IT, ainsi que **Jérôme Scapoli**, associé, en droit du travail. **Carr & Ferrel** est intervenu sur les aspects de droit US. **Neptune** a épaulé Andera Partners, avec **Patrick Douin**, Associé.

Cinq cabinets sur le rachat de Spie Autocité par Indigo Group

Indigo Group a conclu un accord en vue de l'acquisition du pôle stationnement de Spie batignolles concessions, qui opère sous la marque Spie Autocité. Sont exploités 29 parcs de stationnement et deux voiries, le tout comprenant environ 20 000 places. Ils sont situés à Paris notamment en proximité des portes parisiennes, en région parisienne (La Garenne Colombes, Montrouge, Conflans-Sainte-Honorine, Achères), ainsi qu'à Lille et à Lyon. Les effectifs opérationnels du pôle, soit une soixantaine de personnes, seront repris dans l'activité Indigo en France. **DPIA** a conseillé Indigo, avec **Benoit Marpeau**, associé, **Guillaume Fornier**, counsel et **Diane de Araujo**. **EY Société d'Avocats** est intervenu en fiscal avec **Anne-Laure Drouet**, associée, et **Adrien Khaznadji**. **Symchowicz & Weissberg** s'est chargé du droit des contrats/droit public, avec **Nil Symchowicz**, associé. **Herbert Smith Freehills** a conseillé Spie batignolles, avec **Edouard Thomas**, associé, **Noémie Laurin** et **Sara Gharbi**. **Arsene** l'a également épaulé sur les aspects fiscaux, avec **Alexandre Rocchi**, associé et **Noémie Bastien**. ■

À venir...

À NOTER ...

Ouverture des candidatures à la 4^e édition du prix Louis Vogel de droit économique

Les candidatures à la 4^e édition du prix Louis Vogel de droit économique sont ouvertes, depuis le premier janvier, jusqu'au 31 mars 2019. Il récompense les auteurs et les chercheurs en droit économique (concurrence, distribution, consommation, régulation, marché intérieur, analyse économique du droit) dont les travaux mettent les règles juridiques en perspective pour rendre possibles les innovations dans la pratique. Après sélection des candidats, le prix sera remis au printemps 2019 par un jury composé des deux associés fondateurs du cabinet Vogel & Vogel et de directeurs juridiques.

Règlement et inscription :

www.prix-vogel.com

Attractivité de la place de droit parisienne

L'association Paris Place de Droit a organisé, le 17 janvier 2019, une conférence au cours de laquelle elle a présenté les résultats d'une consultation sur l'attractivité de la place de Paris pour le règlement des conflits internationaux, dans le cadre

d'une mission confiée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. La consultation a notamment fait apparaître, parmi les atouts : la diversité culturelle, la grande qualité des juges et l'efficacité des outils processuels, efficaces, rapides et peu coûteux. En ce qui concerne les handicaps, les personnes consultées ont critiqué le caractère trop écrit de la procédure, son manque de prévisibilité et l'absence de moyens financiers et techniques.

En savoir plus :

www.parisplacededroit.org

À LIRE

Frédéric Pierucci et le piège américain

L'ancien cadre d'Alstom, dans un ouvrage co-écrit avec le journaliste Matthieu Aron livre son témoignage sur son expérience avec la justice américaine et sur son incarcération, après son arrestation aux États-Unis dans le cadre de la vente de la filiale de l'entreprise française à General Electric qu'il qualifie de véritable « guerre économique ».

Le piège américain, l'otage de la plus grande entreprise de déstabilisation économique témoigne, F. Pierucci

et M. Aron, Ed. JC Lattès, 480 p., 22 €.

SUIVEZ-NOUS !

Rejoignez la communauté de la Lettre des Juristes d'Affaires sur :



Twitter
[@JuristesAffaire](https://twitter.com/JuristesAffaire)



LinkedIn
www.linkedin.com/in/lettre-des-juristes-daffaires

Outils

« Comment réussir son site internet »

Une fiche pratique proposée par Sabrina Tantin, pour Head Com

Abonnement annuel (TVA: 2,10 %)

Entreprise: 1310 € HT • Cabinet d'avocats < 10: 1310 € HT • Cabinet d'avocats entre 10 à 49: 1479 € HT • Cabinet d'avocats 50 et plus: 1785 € HT • Tarif étranger: pour tout envoi hors de France métropolitaine, une majoration est prévue sur le prix HT de 10 % pour l'Union Européenne et les Dom-Tom et de 20 % pour les autres pays.



Agence
BILIS TRADUCTION
PARIS - BRUXELLES - LUXEMBOURG - LONDRES

DES PROFESSIONNELS DE LA TRADUCTION À VOTRE SERVICE !

- Devis gratuits dans l'heure
- Toutes langues
- Disponibilité continue

Un réseau de 200 traducteurs juridiques et financiers

- Traductions libres ou assermentées
- Traductions urgentes
- Interprétariats
- Légalisations



34 rue Arago, 92800 Puteaux - Tél. + 33 1 49 67 03 80 - email : bilis@bilis.com - www.bilis.com

2019 : une ère nouvelle pour les compliance officers en France

Par Frédéric Pierucci, fondateur du cabinet Ikarian, et Pierre Laporte, associé.

Il y a quelques jours, le rédacteur en chef du FCPA Blog, Richard Cassin, signait l'un des premiers articles de l'année 2019 de son blog : « *The big story of 2018 : compliance officers* », en soulignant, à l'aide de plusieurs exemples, que 2018 avait été dans le monde, une année exceptionnelle en termes de visibilité et de réalisations pour les compliance officers et les professionnels de la compliance. En France, 2019 s'annonce comme l'avènement d'une nouvelle ère ainsi qu'un tournant pour les compliance officers dont les fonctions, dans leur diversité, tendent à être de plus en plus valorisées au sein des entreprises.

Plusieurs facteurs contribuent à cet alignement positif des planètes. Pour ne citer que quatre domaines s'appliquant aux entreprises de tous les secteurs :

La prévention de la corruption : la loi Sapin 2 entre dans sa troisième année et sa mise en œuvre commence à atteindre un rythme de croisière. L'AFA a procédé à une quarantaine de contrôles d'entreprises dans des secteurs variés, provoquant un effet d'entraînement sur les entreprises et mettant en relief l'importance du responsable de la conformité anti-corruption.

La protection des données personnelles : concomitamment, la mise en conformité des entreprises au RGPD a elle aussi fait un bond en avant, devenant même dans certaines d'entre elles, prioritaire par rapport à la mise en conformité aux dispositions de la Loi Sapin 2. Le rôle des délégués à la protection des données va croissant et la CNIL y contribue.

Le droit de la concurrence : les autorités de la concurrence ont été actives en 2018, en particulier dans la lutte contre les ententes illicites. Au-delà du risque réputationnel, ce domaine reste financièrement l'un des principaux risques d'exposition pour les entreprises.



Frédéric Pierucci & Pierre Laporte

Le contrôle des exportations et les sanctions économiques : les décisions et sanctions prononcées par les autorités américaines à l'égard des entreprises rendent essentiel le renforcement de la prise en compte des réglementations d'export control et de sanctions économiques pour toutes les entreprises multinationales. Trop d'exemples l'illustrent.

Consciente des enjeux de la fonction de compliance officer, l'AFA a, dans ses recommandations, énoncé les principes qu'elle considère comme nécessaires à l'effectivité d'un programme de prévention de la corruption, précisant les rôles joués par les responsables de la compliance anti-corruption. Elle s'apprête, dans les semaines qui viennent, à publier un guide sur la fonction conformité anti-corruption en entreprise, fruit des réflexions de ses équipes dans le cadre de leurs différentes fonctions.

Les principes de ce guide ont été présentés « en avant-première » il y a quelques jours dans le cadre des commissions gouvernance & éthique, employabilité et management du Cercle Montesquieu par Xavier Beccalori, chef du département d'appui aux acteurs économiques, et Jade Paulino, experte en conformité auprès du sous-directeur du conseil de l'AFA.

S'il concerne en premier lieu la compliance anti-corruption, ce guide ne pourra que contribuer à assister les entreprises, leurs dirigeants et les professionnels de la compliance et du droit (responsables juridiques, avocats et conseils), à renforcer les attributions de la fonction compliance, à préciser sa gouvernance et à rendre encore plus visibles ses rôles stratégiques et opérationnels. Il va aussi contribuer à mettre en lumière sa nature transverse, tant à l'égard des autres domaines de la compliance que des autres fonctions au sein de l'entreprise.

Gageons que cela contribue à ce que le facteur déclenchant de l'allocation de moyens résulte d'une appréciation lucide et précise des risques, et non pas de la survenance d'une atteinte majeure aux réglementations en vigueur. ■

LA LETTRE DES JURISTES D'AFFAIRES • Éditeur: **Juristes d'Affaires et Décideurs SNC** • Une filiale de **INFO6TM** • Siège social: 137, quai de Valmy 75010 Paris • RCS Paris: 823 067 483 • Président, Directeur de la publication: **François Grandidier** • Directeur de publication associé et directeur des rédactions: **Jacques Berlioz** • Responsable commerciale et éditrice: **Lucy Letellier** (01 81 69 80 68) • Rédactrice en chef: **Ondine Delaunay** (01 81 69 85 05) • Journalistes: **Pixel6TM (Anne Portmann, Aurélia Granel)** • Marketing, ventes et diffusion: **INFO6TM** - Chef de marché: **Christine Baudet** (01 81 69 80 03) • Maquette et rédaction graphique: **Pixel6TM** • Service client: 01 40 05 23 15 - Ouverture: du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - abonnements@info6tm.com • INFO6TM - Service Abonnements - 23, rue Dupont-des-Loges - 57000 Metz • Commission paritaire: 0422 T 87011 • Dépôt légal: à parution • Toute reproduction, même partielle, est interdite.

IMPRESSION
- 36, route d'Archettes
- 88000 Épinal -
Imprimé en France.
Origine géographique
du papier: Espagne,
taux de fibres
recyclées: 0,00 %,
certification
des fibres utilisées:
PEFC, indicateur
environnemental:
P total: 0,02 kg/t.

